

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC Maskinongé

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par la soussignée, Maryse Allard, Greffière-Trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa séance ordinaire du conseil tenue le 6^{ième} jour du mois de juin, deux mille vingt-deux (2022-06-06), un règlement portant le #453-2022.

- **Objet : « Règlement d'emprunt #453-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 885 585 \$ pour le projet d'aménagement d'installations permanentes d'un Centre de la Petite Enfance »;**

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement ou en obtenir une copie à nos bureaux au 101 rue Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts durant les heures normales de bureau ou vous référer au site Internet de la municipalité, soit : www.saint-alexis-des-monts.ca.

DONNÉ à Saint-Alexis-des-Monts.
Ce 7^{ième} jour du mois de juin 2022 (2022-06-07)


Maryse Allard
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 7^{ième} jour du mois de juin 2022 (2022-06-07).

Signé : 
Maryse Allard
Greffière-trésorière